

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

DÉLIBÉRATION n° 2026-16

Votée le 27 avril 2026

Désignation des représentants à l'Agence technique départementale (ATEC).

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril 2026, le Conseil Municipal de la commune de LES CARS, dûment convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Florence BELAIR, Maire.

Etaient présents : AMIOT Leslie, BARATAUD Marie-Pierre, BAUDRU Christine, BELAIR Florence, BOUTINAUD Monique, BROUSSAUD Aymeric, CARLINI Matthieu, DELAUTRETTE Stéphane, DUFOURNEAU Gaël, GAYOT Loïc, GLOAGUEN Vincent, JOUHANNY Guy, LUBRANO Stéphanie, MALLEFONT René

Absents excusés : BERNARDAUD Gwénola

Ont donné pouvoir : BERNARDAUD Gwénola donne pouvoir à BARATAUD Marie-Pierre

Secrétaire de séance : BARATAUD Marie-Pierre

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de l'Agence Technique départementale Haute-Vienne ;

Considérant que la commune est adhérente à l'Agence technique départementale ;

Considérant qu'il convient de désigner des représentants de la commune au sein de cet organisme ;

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de procéder à cette désignation à main levée en application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales ;

DÉCIDE

➤ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que les représentants du Conseil Municipal auprès Agence Technique de la Haute-Vienne (ATEC) :

ATEC	Titulaire	Suppléant
	Gaël DUFOURNEAU	René MALLEFONT

➤ La présente délibération sera transmise à l'Agence Technique départementale ainsi qu'à la Préfecture.

➤ La Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

VOTE ☞ **POUR : 12**
☞ **CONTRE : -**
☞ **ABSTENTION : 3**

La Secrétaire,

Marie-Pierre BARATAUD



Certifié conforme,
Fait à Les Cars et délibéré en séance du 27 avril 2026

La Maire,

Florence BELAIR.

